

L'ÉTABLISSEMENT

Le Conservatoire d'Angers constitue le pôle d'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre de la Ville d'Angers. Il est classé « Conservatoire à Rayonnement Régional » par l'État. Ancré sur le territoire, le Conservatoire s'appuie sur les grands axes de la politique culturelle de la Ville d'Angers. Établissement public, il poursuit une dynamique d'ouverture vers de nouveaux publics, et offre un choix de formations accessibles à tous.



Le Conservatoire propose tout au long de l'année des événements, rencontres, spectacles et concerts, ouverts à tous ! La rencontre avec le public fait partie intégrante de la formation artistique des élèves qui présentent de nombreux concerts et spectacles, dans ou hors les murs du Conservatoire. Grâce à des partenariats avec des acteurs culturels majeurs angevins, les élèves participent pleinement à la vie culturelle de la ville.

QUELQUES CHIFFRES

- > 1450 élèves (environ)
- > 80 professeurs
- > 2 sites d'enseignements
- > 150 événements / an
- > 1 auditorium de 155 places

VIE ÉTUDIANTE

Transport/accessibilité :
Train : la gare est située à 10 minutes du CRR en tramway
Voiture : 1h de Nantes, 2h de Rennes

Logement et vie étudiante :
Plus d'infos auprès du Crous Nantes : www.crous-nantes.fr
et au J, Angers connectée jeunesse.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Conservatoire d'Angers, associé au Quai Centre Dramatique National Angers Pays de la Loire – direction Thomas Jolly, proposent une formation à des apprenti.e.s comédien.ne.s sélectionné.e.s sur auditions un enseignement riche, diversifié et transversal afin de leur permettre de préciser leur projet professionnel et de préparer des concours d'entrée dans des établissements d'enseignement supérieur.

Le partenariat étroit mis en œuvre avec Le Quai CDN est une force et une chance pour cette formation. Le haut niveau de production de cette structure, reconnu nationalement, le savoir-faire et l'exigence des équipes et œuvres artistiques accueillies, produites et diffusées, permet aux élèves d'explorer de multiples facettes du théâtre et de pouvoir l'appréhender dans sa dimension professionnelle.

Ce Cycle, d'une durée de deux ans, aspire à être un laboratoire, un lieu d'expériences et de recherches protégé afin de faire éclore chez chaque élève sa singularité d'acteur et plus largement sa singularité artistique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce cycle poursuit quatre objectifs généraux :

- transmettre aux étudiant.e.s les bases fondamentales et outils nécessaires, au développement de leur méthodologie de travail, du perfectionnement de leur talent et la maîtrise de leur art
- impulser recherche et création transversale
- considérer les étudiant.e.s comédien.ne.s comme de jeunes artistes qui s'inventent, s'affirment et s'émancipent au cours de leurs cursus
- favoriser des rencontres artistiques permettant d'interroger leur réflexion artistique et son sens critique

EFFECTIFS DES ÉTUDIANTS

Un effectif maximal de 10 étudiant.e.s par promotion est admis en CPES. Une attention particulière est portée à la parité hommes femmes.

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

L'art dramatique est un art de la scène qui s'éprouve en public. Différentes présentations d'ateliers ou productions se feront en présence de publics.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé.e de 17 à 25 ans
- Justifier d'une formation initiale dans la spécialité

MODALITÉS DE SÉLECTION ET D'ADMISSION

- 27 et 28 juin 2022 : audition d'orientation avec présentation de deux scènes du répertoire :
 - > une scène classique (avant 1950)
 - > une scène contemporaine
 - > un parcours libre
- 29 juin 2022 : admissibilité avec présentation de deux scènes du répertoire :
 - > une scène classique (avant 1950)
 - > une scène contemporaine
 - > un parcours libre
- 30 juin 2022 : admission - stage collectif d'une journée suivi d'un entretien individuel qui permettra de prendre connaissance :
 - > du parcours artistique et général déjà réalisé par l'étudiant.e
 - > de son projet d'orientation vers l'enseignement supérieur
 - > de son projet professionnel
 - > de ses connaissances culturelles au regard de sa pratique artistique

Le jury de sélection est composé d'un membre de la direction du Conservatoire, de l'équipe pédagogique du département Théâtre ainsi que de personnalités spécialistes déléguées par Le Quai - Centre Dramatique National.

INSCRIPTIONS 2022-2023

- Du 6 au 23 juin 2022
- Dossier à télécharger sur www.angers.fr/CRR
- Dossier à retourner au plus tard le jeudi 23 juin 2022 par mail à : scolarite.crr@ville.angers.fr

CONTACTS

Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers
Esplanade Henri-Dutilleux, 49100 Angers
02 41 24 14 50
scolarite.crr@ville.angers.fr



CRR CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
RÉGIONAL D'ANGERS
THÉÂTRE

DU 6 AU 23 JUIN 2022 EN PARTENARIAT AVEC
LE QUAI
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

INSCRIPTION EN CLASSE PRÉPARANT
À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
THÉÂTRE

POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ-NOUS AU 02 41 24 14 50

facebook.com/Angers.Conservatoire

ANJOU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
QUAI
TCB
UCO

ANGERS VILLE
CULTURELLE
Angers